

50^e SESSION DU CONGRES : LA SECURITE DES ELU·ES LOCAUX

AU CŒUR DU NOUVEAU PACTE DEMOCRATIQUE POUR L'EUROPE

Le 1er avril, à Strasbourg, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a consacré un débat central à une question désormais critique pour la démocratie européenne : la sécurité des élu·es locaux et régionaux. Face à la montée des violences sous toutes leurs formes, le Congrès a adopté une recommandation et une résolution appelant les États membres à renforcer leurs cadres juridiques, à mieux protéger les élu·es et à améliorer la collecte de données, tout en promouvant la diversité, le respect et la tolérance dans la vie politique.

Dans le cadre du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, lancé après le sommet de Reykjavik en 2023, les représentant·es ont débattu d'un rapport pointant une détérioration inquiétante des conditions d'exercice des mandats locaux et régionaux. Menaces, harcèlement en ligne, agressions physiques : les élu·es de proximité sont confrontés à une pression croissante qui fragilise leur engagement.

Eider Inunciaga Serna, Conseillère au Conseil municipal de Bilbao, a alerté sur une violence quotidienne qui mine la confiance démocratique et pousse de nombreux élu·es à renoncer à leur mandat. Elle a souligné l'adoption récente, à Bilbao, d'un protocole visant à protéger les élu·es les plus exposés, notamment les femmes, les personnes LGBT+ et les minorités. Insistant sur le rôle aggravant de la désinformation, elle a également présenté la création d'un Observatoire européen pour la défense de la démocratie au niveau local, développé en partenariat avec la municipalité de Bilbao, le Conseil des Communes et Régions d'Europe et l'Université Bocconi. Cet outil vise à produire des données comparables à l'échelle européenne, à partir de sources administratives, policières et de témoignages, afin de formuler des réponses concrètes et de renforcer la protection des élu·es, dans une logique de responsabilité partagée.

La co-rapporteuse Bryony Rudkin (Royaume-Uni, SOC/V/DP) a lancé un avertissement sans détour : « La violence contre les élus locaux n'est plus marginale, elle menace directement nos démocraties. » Elle a illustré cette dérive par un incident récent à Strasbourg, où une candidate aux élections municipales a été agressée et menacée alors qu'elle collait des affiches en présence de ses enfants. Une scène révélatrice d'un climat de plus en plus hostile envers celles et ceux qui s'engagent en politique locale. Soulignant que la proximité avec les citoyens expose davantage les élus, elle a appelé à une réponse collective fondée sur la prévention, la documentation et la protection. La résolution adoptée propose notamment la mise en place d'un mécanisme de suivi pour analyser l'évolution et les formes de ces violences.

Sa co-rapporteuse Katrien Partyka (Belgique, PPE/CCE) a rappelé que, malgré des chiffres déjà alarmants, la réalité des violences reste largement sous-estimée. Les attaques affectent directement le travail, la vie personnelle et la santé des élus. Les femmes et les personnes issues de minorités sont particulièrement ciblées, ce qui fragilise la diversité et la représentativité des institutions. Elle a insisté sur la nécessité de disposer de données fiables pour adapter les politiques publiques et renforcer les dispositifs de protection, citant notamment la loi française de 2024 visant à mieux protéger les maires. Elle a également mis en avant l'importance de l'accompagnement des victimes, tant sur le plan psychologique que juridique, et appelé à instaurer une culture de tolérance zéro face aux actes de violence et aux comportements toxiques, au sein du monde politique et de manière générale.

Les échanges ont été nourris par de nombreux témoignages d'élus européens. En Espagne, certains conseils municipaux se tiennent désormais sous haute surveillance policière. Au Royaume-Uni, plusieurs élus ont fait part d'incidents impliquant leurs familles. En Autriche, une membre du Congrès a indiqué avoir subi des attaques anonymes qui ont affecté sa capacité à travailler. Au Monténégro, le maire de Budva, Nikola Jovanovic, a dénoncé une agression physique dont il a été victime, alertant sur l'impunité du crime organisé qui infiltre les structures de pouvoir et exerce des pressions sur les représentants politiques.

Plusieurs bonnes pratiques ont également été mises en avant : création de structures administratives et policières spécialisées au Royaume-Uni et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, adoption de législations contre les deepfakes en Autriche, ou encore initiatives de dialogue avec les auteurs de harcèlement aux Pays-Bas pour restaurer la confiance. Ces approches s'accompagnent d'un renforcement des outils de collecte de données, de réponses juridiques et de partenariats avec la société civile.

À l'issue du débat, le Congrès a réaffirmé son engagement à protéger les élus de proximité, à promouvoir la diversité et l'inclusion, et à faire de leur sécurité un enjeu partagé entre États, collectivités locales et institutions européennes. Protocoles, mécanismes de suivi, codes de conduite et initiatives de coopération constituent autant d'outils pour garantir que la démocratie locale puisse continuer à s'exercer librement. Le message est sans équivoque : protéger les élus locaux, c'est protéger la démocratie elle-même.